
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2016 - 17 H 30

<h3>ORDRE DU JOUR</h3>

M. le Maire	Ouverture de la séance
M. le Maire	Appel et lecture des pouvoirs
M. le Maire	Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mai 2016
M. le Maire	Désignation du secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.
M. le Premier Adjoint	Lecture des décisions municipales prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

<h3>PÔLE DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DE LA VILLE</h3>

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- 1°) CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE UNIQUE RELATIVE A L'OPERATION D'AMENAGEMENT SQUARE BENES ENTRE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR ET LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT-DU-VAR.
(item 8.4)
- 2°) CONCESSION D'AMENAGEMENT DU SECTEUR SQUARE BENES A LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE COTE D'AZUR AMENAGEMENT.
(item 8.4)

URBANISME

- 3°) PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP), CHEMIN DU DEGOUTAI, APPROBATION DE LA CONVENTION DE PUP.
(item 2.2)

TOURISME

- 4°) DEUXIEME RENDEZ-VOUS DES COLLECTIONNEURS ET SALON DU MODELISME DU 9 OCTOBRE 2016 - FIXATION DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC.
(item 3.5)

PÔLE RESSOURCES, LOGISTIQUE ET MUTUALISATIONS
--

FINANCES

- 5°) DECISION MODIFICATIVE N° 1 - 2016.
(item 7.1)
- 6°) GARANTIE D'EMPRUNT DESTINEE A FINANCER L'OPERATION D'ACQUISITION EN VEFA DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER CAP MARINE-LES MOUETTES (ERILIA).
(item 7.10)

JURIDIQUE

- 7°) DELEGATION DE SERVICE PUBLIC LIEE AUX ACTIVITES NAUTIQUES - LOT N° 3 - AUTORISATION POUR LA PRATIQUE DE NOUVELLES ACTIVITES NAUTIQUES - AVENANT N° 4.
(item 1.2)
- 8°) SAISINE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX - MODALITES DE GESTION DE L'EXPLOITATION D'UN ETABLISSEMENT RELATIF AUX ACTIVITES NAUTIQUES - LOT DE PLAGE N° 3.
(item 1.2)
- 9°) SAISINE DES SERVICES DE L'ETAT POUR MODIFICATION DE LA CONVENTION DE CONCESSION DES PLAGES NATURELLES.
(item 3.5)
- 10°) CESSION GRATUITE DU TERRAIN CADASTRE SECTION AE 344-347-350-352 AU BENEFICE DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES MARITIMES POUR LA REALISATION D'UN CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS.
(item 3.2)

- 11°) CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE SUR LE SITE LES VESPINS EST-ZAD « LES VESPINS EST » ENTRE L'EPF PACA - L'EPA ECO VALLEE PLAINE DU VAR - LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR ET LA COMMUNE - AUTORISATION DE SIGNATURE.
(*item 8.4*)
- 12°) CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE SUR LE SITE LES ISCLES -ZAD « LES ISCLES » ENTRE L'EPF PACA - L'EPA ECO VALLEE PLAINE DU VAR - LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR ET LA COMMUNE - AUTORISATION DE SIGNATURE.
(*item 8.4*)
- 13°) SERVITUDE DE CANALISATION PUBLIQUE D'EAU POTABLE SUR LA PROPRIETE COMMUNALE CADASTREE SECTION BE 25 AU BENEFICE DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR - AUTORISATION DE TRAVAUX.
(*item 3.5*)

PÔLE RESSOURCES HUMAINES

- 14°) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.
(*item 4.1*)

PÔLE QUALITE DES SERVICES AUX HABITANTS ET AUX FAMILLES

SPORTS

- 15°) SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ANNEE 2016 EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE SAINT-EXUPERY D'UN MONTANT DE 1 000 €
(*item 7.5*)
- 16°) SUBVENTION EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DE SEBASTIEN HARTMANN D'UN MONTANT DE 1 000 € DANS LE CADRE D'UNE PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT DU MONDE « IRONMAN 70.3 » LE 4 SEPTEMBRE 2016.
(*item 7.5*)
- 17°) CONVENTION D'ANIMATION DANS LE CADRE DU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT) POUR L'ANNEE 2016 - 2017 ENTRE LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT-DU-VAR ET L'ASSOCIATION ASPTT TENNIS.
(*item 8.1*)

- 18°) VENTE D'UN BIEN COMMUNAL EN FAVEUR DU CLUB MARIGNANAIS DES SPORTS GYMNASTIQUE.
(item 3.5)

POLITIQUE DE LA VILLE - QUARTIER PORTE DE FRANCE

- 19°) POLITIQUE DE LA VILLE – SECTEURS DE NICE LES MOULINS, SAINT-LAURENT-DU-VAR LE POINT DU JOUR – ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN 2016
VERSEMENT DE SUBVENTIONS.
(item 8.5)

- QUESTIONS ORALES -

o _ o _ o

o _ o

o